
GROUPE DE TRAVAIL – INNOVATION ET TECHNOLOGIE (GT INNOVATION)

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL

Mission du GT « Innovation et technologie » : anticiper les nouveaux besoins et faire de l'innovation une priorité pour les paiements

Le groupe de travail aura pour mission d'œuvrer à la réalisation des objectifs suivants de la stratégie nationale des moyens de paiement 2025-2030 :

- Accompagner le développement des virements instantanés (objectif 6) ;
- Faciliter la numérisation et l'innovation technologique dans les parcours de paiement (objectif 7) ;
- Se préparer à la circulation et à l'utilisation de nouveaux actifs de règlement (objectif 9) ;
- Faire de la donnée un levier d'enrichissement et d'anticipation des usages (objectif 10) ;
- Soutenir les solutions paneuropéennes et nationales de paiement (objectif 11), en coopération avec le GT Europe.

Le GT Innovation devra s'attacher à identifier les nouveaux besoins et usages en matière de moyens de paiement, ainsi qu'à partager les connaissances autour des technologies qui les sous-tendent. Il travaillera également à approfondir la connaissance des enjeux économiques et industriels du secteur des paiements, notamment par l'étude des pratiques commerciales et tarifaires des acteurs monétiques, de façon à pouvoir apporter son expertise aux autorités compétentes. En s'appuyant sur les données disponibles ou collectées, il pourra ainsi dessiner des perspectives sur le futur des moyens de paiement en France et de son industrie.

Prenant appui sur ces constats partagés, le GT Innovation aura pour mission d'accompagner la modernisation des paiements et de promouvoir les nouveaux usages innovants. Ses travaux s'articuleront en priorité sur la mise en œuvre, à partir de 2025, du règlement européen relatif au virement instantané, qui a pour objectif de favoriser l'utilisation de cet instrument de paiement et d'accélérer le développement de nouveaux services comme le mécanisme de vérification de la concordance entre l'IBAN et le nom du bénéficiaire.

Le GT sera aussi chargé de l'accompagnement de nouveaux usages, comme la dématérialisation des titres spéciaux de paiement (titres-restaurant, chèque-cultures, chèques-vacances, etc.), le paiement par carte en mode « Sans contact + » (ou *PIN online*), les pourboires dématérialisés, l'utilisation de la carte dans les transports publics (*open payment*), ou encore le développement d'offres de *cash-in-shop* (possibilité de retirer des espèces en magasin sans opération d'achat). Il continuera par ailleurs à promouvoir des alternatives au chèque pour les paiements entre particuliers, chez les professionnels et dans le milieu associatif.

Dans le cadre de sa mission de modernisation des paiements, le GT Innovation pourra accompagner le développement des nouvelles solutions de paiement auprès des commerçants et des entreprises, qu'il s'agisse de solutions paneuropéennes ou de solutions reposant sur l'*open banking*. En lien avec la mise en œuvre du règlement européen sur le marché des crypto-actifs (MiCA), il assurera également une veille quant à l'usage des crypto-actifs et notamment des *stablecoins* à des fins de paiement.

Au-delà du paiement *stricto sensu*, le GT Innovation sera également compétent pour traiter des sujets structurants sur des processus connexes, comme la facturation électronique ou l'identité électronique.

Animation

L'animation du groupe est confiée conjointement :

- **à la Banque de France**
- **et à un représentant du Collège Demande**